

Berne, le 24 octobre 2022

Communiqué de presse

Expéditeur	"Service de presse du BPA"
Téléphone	+41 31 390 21 21
E-mail	medias@bpa.ch
Informations	bpa.ch/medias

Sinus 2022

Trois accidents graves sur cinq touchent des utilisateurs de deux-roues

La Suisse compte parmi les pays aux routes les plus sûres du monde. Durant de nombreuses décennies, les chiffres de l'accidentalité routière n'ont cessé de diminuer. Cependant, depuis quelques années, le nombre de tués et de blessés graves stagne. Aujourd'hui, trois victimes de dommages corporels graves sur cinq sont des motocyclistes ou des utilisateurs de vélos électriques ou classiques, comme il ressort du rapport «Sinus 2022» publié par le BPA.

L'année dernière, 200 personnes ont perdu la vie sur les routes suisses, soit 27 de moins qu'une année plus tôt. On a par contre recensé 140 blessés graves de plus, pour un total de 3933. Les routes suisses comptent néanmoins parmi les plus sûres du monde. Un point est cependant préoccupant: après avoir régulièrement baissé depuis les années 70, le nombre d'accidents graves de la route stagne.

Le rapport «[Sinus 2022](#)» du BPA révèle que, sur cinq personnes subissant des dommages corporels graves dans un accident de la route, trois sont des motocyclistes ou des utilisateurs de vélos électriques ou classiques.

Hausse des accidents de moto et de vélo électrique, stagnation des accidents de vélo classique

Entre 2020 et 2021, le nombre de victimes de dommages corporels graves a explosé chez les motocyclistes de 16 et 17 ans. Cela pourrait être dû au fait que, depuis l'année dernière, les jeunes de cet âge sont autorisés à conduire des motos de 125 cm³.

Par ailleurs, on observe depuis plusieurs années une augmentation du nombre d'accidents graves parmi les utilisateurs de vélos électriques (531 blessés graves et 17 tués en 2021). En revanche, les accidents de vélo classique ont fait à peu près le même nombre de victimes de blessures graves ou mortelles en 2021 (841) qu'en 2011 (837). Plus de la moitié des accidents graves de vélo électrique ou classique consistent dans des pertes de maîtrise. Celles-ci sont souvent dues à l'inattention / la distraction ou à l'alcool. Les collisions sont également fréquentes. Dans la majorité des cas, elles ne sont pas imputables aux cyclistes touchés.

Concentration des efforts de prévention sur les usagers particulièrement vulnérables

Les personnes circulant sur des véhicules à voie unique comptent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. «C'est pourquoi nous concentrons nos efforts de prévention sur ce groupe d'usagers», relève Mario Cavegn, responsable de la division Circulation routière. «Pour protéger ces usa-

gers, il convient de prendre des mesures à différents niveaux. Il faut tout d'abord une bonne infrastructure routière, qui permet de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers. Un autre élément important est la technologie des véhicules: les systèmes d'assistance à la conduite aident les conducteurs dans des situations délicates. Leur potentiel doit être mieux exploité. Si ces systèmes permettent de prévenir des collisions, cela profite non seulement aux utilisateurs des véhicules qu'ils équipent, mais également aux usagers de la route particulièrement vulnérables, à savoir les motocyclistes, les cyclistes, motorisés ou non, et les piétons.»

Les usagers ont aussi un rôle à jouer dans la prévention des accidents. Beaucoup d'automobilistes roulent trop vite ou se laissent distraire, et de nombreux cyclistes ne se rendent pas assez visibles.

Publié annuellement par le BPA sur mandat du Fonds de sécurité routière (FSR), «Sinus» est un ouvrage statistique de référence consacré au niveau de sécurité et aux accidents de la circulation routière. Les analyses de l'évolution à court et à long terme de l'accidentalité sont essentielles pour pouvoir concevoir des mesures de prévention adaptées aux caractéristiques de cette dernière.